

B
T
S

Tourisme

Ce BTS permet de se former à la relation client que ce soit pour la vente, l'animation ou la création d'activités touristiques.

Les métiers du tourisme ne sont pas seulement des métiers commerciaux. L'accueil et le guidage des visiteurs (français ou étrangers) nécessitent de maîtriser les règles de sécurité, la communication orale et les langues étrangères. Grâce aux enseignements sur le secteur, la politique et la géographie, les étudiants et étudiantes acquièrent une culture approfondie des métiers du tourisme. Ils ou elles abordent les techniques de créations de produits touristiques (circuits...) ainsi que les techniques de communication et de marketing pour mettre en valeur ces produits. Ils ou elles apprennent également les techniques commerciales et l'utilisation des outils de réservation (GDS).

Débouchés

Les diplômés travaillent dans les agences de voyage, les centrales d'achat et de réservation, les voyagistes, les offices de tourisme mais aussi dans les résidences de tourisme, les villages vacances et les parcs d'attractions. Les compétences et expériences acquises en formation leur permettent de s'orienter vers des secteurs d'activités proches comme l'événementiel, le sport ou les transports.

Métiers accessibles :

- Accompagnateur ou accompagnatrice de voyages ;
- Conseiller ou conseillère en voyages ;
- Agent ou agente de réservation ;
- Hôte ou hôtesse d'accueil ;
- Chef ou cheffe de produits touristiques.

Accès à la formation

- Bac pro du domaine des services ;
- Bac techno STMG ;
- Bac général L, ES, S.

Les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTS correspondante du site www.onisep.fr > Accès à la formation.

Programme

Matières	Horaires Hebdomadaires		Coeff.
	1 ^{re} année	2 ^e année	
Culture générale et expression	2	2	2
<u>Communication en langue vivante</u> : - langue A : Anglais - langue B ¹	6 (3 + 3)	6 (3 + 3)	2 2
Gestion de la relation client	4	4	2,5
<u>Elaboration de l'offre touristique</u> : - tourisme et territoire - cadre organisationnel et juridique des activités touristiques - mercatique et conception de prestation touristique	4 2 5	4 2 5	2,5 4
<u>Gestion de l'information touristique</u> : - tronc commun 1 ^{re} année - dominante « informations et multimédias » - dominante « information et touristique »	4	3 ou 3	2,5
<u>Parcours de professionnalisation</u> : - étude personnalisée encadrée - atelier de professionnalisation ² - stage	1 3 12 semaines	1 4	2,5
Accès des étudiants aux ressources informatiques et documentaires de l'établissement	4	4	
Enseignements facultatifs			
Langue vivante étrangère ³	2	2	1

¹ langues au choix : allemand, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe.

² 2h/élèves hebdomadaires d'atelier sont co-animées par 2 professeurs.

³ obligatoirement différente de l'anglais et de la langue B.

Enseignements professionnels

- **Gestion de la relation client** : l'accueil, la promotion, la prospection, la négociation commerciale, la gestion des réclamations...
- **Marketing et conception de la prestation touristique** : promotion du produit (mobilisation des ressources humaines et financières), maîtrise des ressorts techniques et économiques (montage d'une prestation touristique, fixation du prix du produit), orientation stratégique (positionnement sur un marché, modalités de développement), évaluation des performances de l'organisation.
- **Tourisme et territoire** : étude du tourisme dans le monde, mondialisation et développement durable (éco-tourisme), politiques de développement touristique, diagnostic des potentialités touristiques d'un territoire, connaissance de la France et des principales zones touristiques mondiales...
- **Cadre organisationnel et juridique des activités touristiques** : réglementation (code du tourisme, législation), acteurs de l'offre touristique (secteur commercial, social et associatif), cadre juridique (statuts des organisations et des personnels), contrats de vente de prestations touristiques.
- **Gestion de l'information touristique** : en 2e année, les étudiants choisissent une dominante information et multimédias (logiciels bureautiques et de publication, web) ou information et touristique (apprentissage des plateformes de réservation).
- **Elaboration de l'offre touristique** : le droit (Code du tourisme, Code de la consommation, etc), le cadre institutionnel, le marché et la géographie du tourisme...
- **La professionnalisation** est renforcée par :
 - des ateliers qui permettent aux étudiants d'approfondir le programme par des cas pratiques de voyages d'affaires en langue étrangère...
 - la réalisation d'une étude personnalisée encadrée. Les activités professionnalisantes sont évaluées à l'examen.

Stages (ne concerne pas les apprentis)

En formation initiale, l'élève est en stage en France ou à l'étranger pendant 12 semaines réparties sur les deux années.

Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour une insertion directe dans la vie active. Il est cependant possible de compléter cette formation, avec un bon dossier scolaire, par :

- **Une licence professionnelle. Exemples :**
 - Mention Intervention sociale – accompagnement de publics spécifiques, UPJV, antenne de Beauvais (60) ;
 - Mention Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel, UPJV Amiens (80) ;
 - Mention Métiers du tourisme : commercialisation de produits touristiques, IUT du Havre (76), IUT de Lens (62), IUT Evry (91), IREST Paris (75) ...

- Métiers du tourisme et des loisirs, Université Boulogne/Mer (62), IUT Longuenesse (62), Université de Cergy (95) ...

- **La licence professionnelle de guide-conférencier** proposée dans une dizaine d'universités est sanctionnée par l'attribution d'une carte professionnelle de guide-conférencier. *Exemples :* Université Boulogne/Mer (62), Université d'Arras (62), Université Nanterre (92) ...

- **Une licence générale. Exemples : éventuellement**

- Licence langues étrangères appliquées (LEA), UPJV Amiens (80) et antenne de Beauvais (60) ;

- Licence Histoire de l'art et archéologie, UPJV Amiens (80).

Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur www.onisep.fr/amiens.

Où se former dans l'académie d'Amiens ?

- **En lycée public :**

- Lycée Charles de Gaulle, Compiègne (60)

- Lycée des métiers Boucher de Perthes, Abbeville (80)

- **En lycée privé sous contrat :**

- Lycée Sainte-Famille, Amiens (80)

- **En lycée privé hors contrat :**

- INFA Picardie, Gouvieux (60)

- **En apprentissage :**

- LP Julie Daubié, Laon (02), avec le CF3A

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- <http://tourisme.ac-dijon.fr/> le site national des BTS Tourisme

Consultez les documents de l'ONISEP :

En ligne sur www.onisep.fr/amiens : Guides « Entrer dans le sup - Après le bac », « Après le bac pro », « Après un bac+2 ».

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur www.onisep.fr :

- Dossiers « Après le bac », « Quels métiers demain ? » ; « Entreprendre : ils ont osé se lancer » ;
- Collection Infosup ;
- Parcours « Les métiers du tourisme », « Les métiers des langues et de l'international ».

N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.